62e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 40 2 OCTOBRE 1952

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'ex-carmélite d'Alger. — II. Le mariage du duc de Berry avec Amy Brown. — III. Les reliques de S. Benoît. — IV. La constitution physique de la Terre. — V. Oppenheimer et la physique actuelle. — VI. Quand mourra-t-on ? — VII. Les ressources de l'Europe en énergie. — VIII. Les armées des peuples satellites. — IX. Matthew Ridgway. — X. L'enfer des Pontons de Rochefort. — XI. Les Journées de l'Evangile en Italie et en France. — P. S. : Une rectification.

I

Cette causerie sera, en partie, consacrée à la mise au point et, si possible, à la liquidation de quelques questions déjà traitées ici-même.

D'abord, qu'est devenue la **carmélite qui écrivait à Combes** les lettres qui ont tant étonné plusieurs de nos lecteurs ? La publication de ces extraits de lettres, dans la Causerie du 7 août, nous a valu une certaine quantité de missives de nos abonnés, les uns désirant davantage de lumières, les autres, fort heureusement, apportant des renseignements précieux, qu'il a été possible de confronter entre eux. Je remercie vivement les uns et les autres. Voici donc de nouveaux détails sur cette affaire.

On désire savoir en premier lieu ce qu'est, dans ses origines, cette famille Bibesco, dont on parle si souvent. — L'illustration principale de cette famille vient de Georges-Démétrius Bibesco, qui était né en 1802 dans le banat de Craïova (Roumanie), et qui devait mourir à Paris, en 1873. Il avait été chef de l'opposition à l'Assemblée nationale de Valachie, en 1842. En cette qualité, il avait rédigé l'adresse qui eut pour résultat la démission du prince régnant, A. Ghica. En janvier 1843, il fut lui-même nommé *hospodar* de Valachie, à vie. Ce titre d'hospodar était celui que l'on donnait, au temps de la domination turque, aux souverains de Valachie et de Moldavie. L'hospodar était bien maître chez lui, sous une vassalité nominale turque. Il était sacré par le patriarche, comme un souverain traditionnel. Le règne de l'hospodar Bibesco fut marqué par des réformes politiques, sociales, matérielles. Il était, peut-on dire, en avance sur son temps et surtout sur ses compatriotes. Une insurrection éclata, toutefois, en 1848. Il dut signer une nouvelle constitution, mais, abreuvé de dégoût, il abdiqua et se retira à l'étranger et notamment en France. Son fils Georges fut élève de Saint-Cyr et prit part à la guerre du Mexique, puis à celle de 1870, dans les rangs de l'armée française.

Ce dernier était l'oncle de notre carmélite. Elle naquit à Paris, en 1858, troisième fille du prince Nicolas Bibesco et de la princesse Hélène d'Elchingen [1]. A l'âge de quinze ans, elle entra au couvent des carmélites de Meyerling, près de Vienne. Il semble certain que sa vocation n'avait pas été parfaitement spontanée ! Jeanne Bibesco, devenue Sœur Bénie de Jésus, fut religieuse au Carmel de Bourges, d'où elle passa à celui de San-Remo. On est bien obligé de voir, dans ces changements successifs, la preuve, ou du moins l'indice d'une certaine instabilité. On pensa sans doute qu'elle réussirait mieux comme prieure que comme simple moniale. Elle fut donc autorisée à fonder, avec sa dot princière, le Carmel d'Alger, dont elle devint la prieure à l'âge de 25 ans, c'est-à-dire en 1883.

Nous avons vu — et ses lettres en font foi — qu'elle ne vint à Paris, vingt ans plus tard, afin d'y voir Combes, alors chef du gouvernement qu'avec l'autorisation régulière de Mgr Oury, successeur du card. Lavigerie comme archevêque d'Alger. Durant son séjour à Paris, la prieure d'Alger, en costume de carmélite, logea constamment chez son cousin-germain, le prince de la Moskova, dont le père était le frère de sa mère. C'était dans le magnifique équipage de son cousin, qu'elle se rendait au ministère de l'Intérieur, pour y discuter du sort de l'Eglise d'Afrique, avec Combes qui la traitait — la chose est sûre — avec les plus grands égards.

L'influence qu'elle se glorifiait d'avoir exercée sur Combes fut assez diversement interprétée. Au sein de sa propre famille, ses démarches n'étaient pas toujours approuvées et causaient même du scandale. La princesse Bibesco, en racontant, dans son livre : *La Vie d'une Amitié* [2], ses rapports spirituels avec l'abbé Mugnier, rapporte qu'il y avait, au sujet de la « contemplative » d'Alger, des « querelles de famille », dont elle perçut les échos, dans sa jeunesse à elle.

Quoi qu'il en soit, la prieure d'Alger, une fois sortie de son Carmel et relevée de ses vœux, après un peu moins de quarante ans de vie religieuse, ne

[1] On sait que ce titre d'Elchingen fut, avec celui de prince de la Moskova, donné à Ney, par Napoléon.

[2] *La vie d'une amitié. Ma correspondance avec l'abbé Mugnier*, in-8, Paris, Plon, 1951. — Il paraît que Jeanne Bibesco fera l'objet d'une longue étude, dans un livre que la princesse Bibesco prépare et qui aura pour titre : *La Nymphe de l'Europe.*

resta pas longtemps à Pons. La princesse Bibesco dit, dans le livre indiqué ci-dessus en premier lieu :

« La Prieure, décarmélisée, relevée de ses vœux après 45 ans [3] de vie monastique, s'était réfugiée chez moi, dans notre petit appartement du faubourg St-Honoré. J'assistai à une grande débâcle d'âme. Le roseau s'était brisé dans ses mains. Une foi moins innée que la mienne se fût laissé ébranler peut-être par cet affreux scandale des filles de Sainte Thérèse, chassées de leur couvent, allant chercher des perruques et des habits civils dans les bazars d'Alger. Voilà ce qu'il m'avait été donné de voir... »

Ce ne fut cependant pas chez sa cousine, que l'ancienne carmélite termina sa vie mouvementée. A Neuilly-sur-Seine, 89, boulevard Bineau, il existe une maison de retraite appelée Maison Galignani. Cette maison fut fondée pour recueillir les vieux artistes, musiciens, peintres, littérateurs, poètes, etc. C'est là que Jeanne Bibesco vint se retirer et qu'elle mourut à une date qui doit se situer entre 1943 et 1945, mais plus près de la première année que de la seconde, car c'était encore sous l'occupation allemande.

La maison de retraite Galignani de Neuilly est desservie par des Filles de la Charité. Ces bonnes religieuses ne furent pas toujours très satisfaites de leur pensionnaire princière. L'ex-carmélite faisait dans la maison ce qu'on peut appeler du « mauvais esprit ». Volontiers, elle lisait aux autres pensionnaires, avec une indiscrétion que l'on ne saurait admettre, des lettres privées qu'elle avait reçues au temps de sa jeunesse, et dont, paraît-il, un certain nombre remontaient à l'époque où l'influence qu'on lui prêtait en politique — avant la suppression du concordat surtout — incitait certains ecclésiastiques à solliciter son appui ! Ces lettres étaient authentiques. Naturellement, elles étaient pour les vieux « artistes » de la maison, une véritable gourmandise. Et ils faisaient des gorges chaudes de ces ambitions parfois naïves, mais toujours excessives.

A la mort de Jeanne Bibesco, la supérieure des religieuses se demandait, non sans anxiété, ce qu'allaient devenir tous ces papiers, parmi lesquels bien des signatures, paraît-il, pouvaient être de grands sujets d'étonnement. Sa responsabilité fut très vite dégagée. En effet, « l'assistance publique » qui patronne la maison Galignani fit ramasser tous ces papiers. Il est possible, probable même, qu'ils sont revenus à la famille et la princesse Bibesco, dont nous entendons parfois d'intéressants récits d'histoire à la radio française, s'en servira sans doute pour le livre qu'on dit qu'elle prépare. Ajoutons que des ecclésiastiques ayant occupé de hautes situations au diocèse d'Alger, estiment que si les maisons religieuses furent, malgré la loi contre les Congrégations, laissées en paix, en Algérie, la prieure du Carmel n'y était que pour peu de chose. L'Algérie, en effet, avait un régime spécial, comme il est arrivé pour l'Alsace-Lorraine, après la guerre. Selon eux, la carmélite d'Alger avait été plus « célèbre par ses scandales que par ses services ». Pour être parfaitement impartial, nous noterons que ces messieurs n'avaient pas connu eux-mêmes la prieure ni son Carmel ; ils n'en parlaient que par ouï-dire. Il est aisé de comprendre que la catastrophe du départ de la prieure et de la fermeture de son couvent ait effacé totalement le souvenir de l'utilité problématique de ses interventions antérieures auprès de Combes.

Et voilà tout ce que nous pouvons verser au dossier de l'ex-carmélite d'Alger.

[3] Ce chiffre de 45 ans est invraisemblable. C'est en effet en 1911, que Jeanne Bibesco quitte le Carmel. Née en 1858, elle a, alors 53 ans. Entrée au Carmel, comme novice, à 15 ans, elle avait exactement 38 ans de vie religieuse.

II

Nous allons passer maintenant au dossier « **duc de Berry** ». Dans un article donné ici-même (20 juillet 1950), nous avions essayé de donner notre avis sur la question du mariage intervenu entre le duc de Berry, au cours de son exil en Angleterre, avec Amy Brown. Et nous disions que ce mariage n'était pas valide parce que conclu sans le consentement du chef de la famille, Louis XVIII, également en exil à cette date.

De divers côtés nous vinrent alors des protestations et des indications contradictoires. Nous avons en mains en particulier une longue lettre de M. Freeman, qui, se prévalant d'un jugement rendu le 13 décembre 1946, par le tribunal de Thonon, prenait alors le nom de prince Henry de Bourbon-Artois. D'après le tribunal de Thonon, M. Freeman aurait réussi à démontrer que Charles-Ferdinand de Bourbon-Artois, duc de Berry, avait bien réellement épousé Amy Brown.

La question fut alors traitée dans un livre d'Andée Castelot, intitulé *Le duc de Berry et son double Mariage*, aux éditions Selft, Paris.

Cependant, deux brillants avocats lyonnais, MM. Lestra et Rivet s'inscrivaient en faux contre ce « double mariage » et surtout contre la légitimité de celui que l'on disait contracté entre le duc de Berry et Amy Brown. Ils ont finalement obtenu gain de cause, par un arrêt en Cour d'appel de Chambéry, en date du 1er juillet 1952.

C'était un mardi après-midi. M. Dallant, premier président, présidait la Cour. Il était assisté de MM. Tanguy et Guillot, conseillers, en présence de l'avocat-général Pélissier. Les avocats des deux partis étaient en faveur de la protestation soulevée contre le jugement de 1946, à Thonon, par le prince Félix de Bourbon-Luxembourg, Me Malzieux, du barreau du Puy, et Me Rivet, du barreau de Lyon, tandis que les prétentions de M. Freeman étaient soutenues par Me Sarret, et que deux autres avocats représentaient, d'autre part, la marquise de Préaulx, et les époux de Charette, dont les thèses venaient à l'appui de celle de M. Freeman.

Il serait trop long de rapporter ici dans toute son ampleur et avec tous ses attendus, le jugement de la Cour d'appel de Chambéry, car il ne comporte pas moins de neuf grandes pages dactylographiées, et il est rédigé dans cette langue juridique, dont les arcanes sont capables de faire reculer les plus courageux de nos lecteurs. Je ne citerai donc que les lignes suivantes, qui en donneront l'idée essentielle :

« Attendu que, faisant à l'aide d'extraits d'ouvrages historiques, de vaines allusions à l'existence d'un ma-

riage ou à son annulation par le Saint-Siège dont aucune trace n'a été trouvée, Freeman ne produit ou n'offre sérieusement de produire aucun document établissant la possession d'état [4] envisagée, alors que le comportement officiel du roi Louis XVIII, envers Amy Brown et ses deux filles, après l'assassinat du duc de Berry (en 1820), exprime par lui-même qu'il ne considérait pas l'existence d'une union légitime, et qu'au surplus, dans le cadre des apparences dont la possession d'état tire sa valeur, le mariage du duc de Berry, en 1816, avec Caroline des Deux-Siciles se présente, surtout avec les félicitations du pape Pie VII, dont il fut l'occasion, comme une contradiction d'une singulière importance donnée aux prétentions que l'on tente de dresser en faveur d'une précédente union légitime,

qu'au surplus, les correspondances des personnes ayant vécu dans l'entourage du duc de Berry, au temps de son séjour en Angleterre, les lettres du prince lui-même, documents publiés dans des ouvrages connus, permettent de penser fortement qu'à cette époque, il vivait en célibataire et formait souvent, avec des Cours étrangères, des projets de mariage, dont une lettre à son ami de Clermont-Lodève, écrite le 16 août 1810, et versée en photo-copie aux débats avec des garanties suffisantes d'authenticité... »

En résumé, les motifs invoqués contre la légitimité d'un premier mariage, sont les suivants :

1° Pas trace d'annulation par Rome de ce premier mariage par le Saint-Siège, annulation qui, du reste, eût été inconcevable, au cas où ce premier mariage aurait été un mariage valide et consommé, couronné du reste par la naissance de deux filles.

2° Au lieu d'une annulation, des félicitations du pape Pie VII, dont on connaît la fermeté en la matière.

3° Les démarches faites pour se marier légitimement avec une princesse d'Europe, alors même qu'il était lié à Amy Brown et avait eu deux filles d'elle.

4° L'attitude du roi Louis XVIII, qui sans demander au Saint-Siège aucune sentence d'annulation, fit épouser à son neveu Caroline de Bourbon-des-Deux-Siciles.

5° La façon dont furent traitées et Amy Brown et ses deux filles, c'est-à-dire honorablement, mais en qualité l'une d'ancienne maîtresse du duc assassiné, et les deux autres, comme ses « filles naturelles » et nullement comme des filles légitimes.

Dans la suite de la sentence de la Cour de Chambéry, il est dit que les manœuvres de Freeman « font craindre, selon des indications précises, que Freeman cherche à tirer parti le plus longtemps possible d'un nom prestigieux, dont il s'est empressé de se parer, pour lui infliger la plus déplorable des flétrissures, en commettant des actes susceptibles d'attirer sur lui l'attention de la Justice. »

Cette appréciation sévère, pour les agissements de M. Freeman, trouve enfin sa conclusion naturelle, dans la sentence finale que voici :

« La Cour... dit que John-William-Louis-François Freeman n'a pas établi que John Freeman, son grand-père, était né d'un mariage contracté par Charles-Ferdinand de Bourbon, duc de Berry, avec Amy Brown ;

lui fait défense de porter ledit nom et ordonne le rétablissement dans leur ancienne teneur de tous les actes de l'état-civil rectifiés en exécution du jugement du 13 décembre 1946 ;

déboute les consorts de Charette de leurs conclusions et Sophie de Préaulx de son intervention ;

condamne Freeman, les consorts de Charette et la dame de Préaulx en tous les dépens de première instance et d'appel, ces derniers distraits au profit de Me Piaget, avoué.

Ainsi jugé et prononcé au palais de justice, à Chambéry, en l'audience publique du 1er juillet 1952. »

La cause est désormais entendue. Si le duc de Berry a eu deux filles d'Amy Brown, il ne les a jamais considérées lui-même, et elles n'ont jamais été traitées à la Cour de France, et dans les rapports même du Saint-Siège, que comme des filles naturelles. Ce premier mariage n'en était donc pas un. Il était l'une de ces liaisons dont la vie des princes, et de quantité de jeunes gens qui ne sont pas princes et ne le seront jamais, n'offre que de trop nombreux et tristes exemples. La liaison du duc de Berry avec Amy Brown n'avait pas plus de valeur matrimoniale que celle d'Henri de Navarre, même devenu Henri IV, avec Gabrielle d'Estrées, sans parler des nombreuses autres « relations » de ce prince que l'histoire, on le sait, n'a pas surnommé en vain « le Vert-Galant ».

III

Nous passons maintenant à un sujet tout différent et qui ne ressemble aux deux précédents que parce qu'il appartient, lui aussi, à la catégorie des *Enigmes historiques*, catégorie immense !

Il s'agit des **reliques de S. Benoît.** Nos lecteurs se souviennent sans doute du récit que nous avons résumé du colonel autrichien Schlegel, sur la manière dont furent sauvés les trésors du Mont-Cassin, au cours de la dernière guerre [5].

On trouve dans le rapport du colonel, cette phrase : « Maintenant que tous les trésors et le plus précieux — les restes de S. Benoît — avaient été sauvés... »

Une lettre de St-Benoît-sur-Loire, avec en-tête de l'Abbaye St-Benoît de Fleury, est venue apporter des précisions sur cette expression : « les restes de S. Benoît ». Il existe, en effet, une très vieille querelle historique entre les bénédictins de France et ceux d'Italie, sur la possession de ces restes. Pour les Français, il ne peut s'agir que « d'une partie des ossements ». Le corps entier de S. Benoît et de sa sœur Scolastique furent transférés en France, à une époque où le Mont-Cassin avait été totalement ruiné par les invasions. Une brochure érudite, en vente au presbytère de St-Benoît-sur-Loire, et qui a pour titre : « *Le Corps de S. Benoît à Fleury-sur-Loire* », résume fort bien tout le débat. Nous allons en donner ici un rapide aperçu.

Quand S. Benoît, environ quarante jours après sa sainte sœur Scholastique, mourut au Mont-Cassin, probablement en l'an 547 — on admettait communément jusqu'ici 543 — il fut enterré dans le même tombeau qu'elle, selon sa formelle volonté. Là, les deux saints reposèrent jusqu'à un événement qu'il avait prédit : la destruction du

[4] Il s'agit de la possession d'état d'épouse légitime pour Amy Brown.

[5] L'*Ami* du 25 septembre a apporté de précieuses rectifications et précisions dues à la plume très autorisée de Dom Salmon.

monastère en 580 ou 581. Les moines échappèrent, comme Benoît l'avait obtenu de Dieu par ses prières. Ils s'enfuirent à Rome où le pape Pélage II, prédécesseur de S. Grégoire-le-Grand, leur donna asile au Latran. Ils y vécurent jusqu'en 717. Ce ne devait être qu'à cette date que Pétronax, originaire de Brescia, sur les encouragements du pape Grégoire II, revint au Mont-Cassin, et peu à peu rebâtit l'antique monastère, réunit des frères et ressuscita la vie bénédictine. Il s'était écoulé 136 ans depuis le départ des moines. Durant ce long laps de temps, le tombeau des deux saints, perdu dans les ruines, était privé de toute vénération.

Mais dans l'intervalle, il s'était produit un fait peu connu en Italie, mais qui avait soulevé en France un émoi considérable.

Aux portes d'Orléans vivait, au début du VII^e siècle, un moine nommé Léodebod, qui était abbé du monastère de St-Aignan. Il eut l'idée de fonder un nouveau couvent, au sud-est d'Orléans, dans un lieu appelé Fleury. Ce lieu faisait partie du domaine royal, il échangea son bien personnel avec la propriété du roi Clovis II (639-657) et acquit de la sorte le domaine de *Floriacum*, en français : Fleury. Il y construisit un monastère avec une église en l'honneur de S. Pierre. Plus tard, on devait y ajouter une basilique dédiée à la Vierge. Léodebod ou Leobaldus, dota magnifiquement le nouvel établissement. En 643, il rédigea un acte de donation connu sous le nom de « testament de Léodebod » et que nous possédons encore. Bientôt en 646, il put donner au couvent de Fleury son premier abbé, en la personne de Rigomaire. Mais celui-ci mourut en 651 et Léodebod lui donna pour successeur S. Mommole — *Mummolus*. C'est celui-ci qui accomplit ou fit accomplir l'exploit audacieux que nous allons rappeler.

Mommole possédait et lisait les « *Dialogues* » de S. Grégoire-le-Grand. Il y lut la vie de S. Benoît et le récit de la ruine du Mont-Cassin, en 581. Cette catastrophe ne remontait alors qu'à 70 ans Mommole suivait la règle de Benoît et le considérait comme le père de la vie monastique en Occident. Il savait qu'il avait été enseveli au Mont-Cassin, avec sa bienheureuse sœur. Nulle part il n'était question de ses restes, ni d'une translation de son corps à Rome, lors de la fuite précipitée des moines. Qu'étaient donc devenues ces précieuses reliques ? Problème troublant et passionnant, pour un bénédictin gaulois d'alors ! Mommole voulut savoir, voulut agir, voulut obéir à cette voix intérieure qu'il sentait être la voix de Dieu, et sauver, si possible, les restes du grand fondateur. Et comme il avait soixante ans passés, et qu'il lui était impossible de songer à entreprendre en personne un tel voyage, qui serait une véritable expédition, il chercha parmi ses moines un homme qui pût exécuter son pieux dessein. Son choix tomba sur Aigulfe. Ce moine — on écrit aussi Aigulphe ou Ayoul — était né à Blois, vers 630. C'est le même qui devint abbé de Lérins vers 675 et fut assassiné par ses propres moines, en 677.

Il semble que ce soit vers 673 que le moine Aigulphe reçut de Mommole, son abbé, la mission périlleuse d'aller chercher les reliques de S. Benoît. Il fut accompagné d'un groupe de moines de Fleury, auxquels se joignirent un second groupe de moines envoyés par l'évêque du Mans, Berarius ou Beracharius. Ce second groupe visait à obtenir pour sa part le corps de sainte Scholastique.

Aigulfe, arrivé, après un long voyage et en passant par Rome, trouva au Mont-Cassin, un amas de ruines. Il lui fallut l'aide d'un gardeur de pourceaux du pays pour découvrir l'emplacement exact de l'antique monastère. Quant au tombeau, il restait introuvable. On eut recours au jeûne, à la prière. Au bout de trois jours, rien ! Trois autres jours de jeûne leur firent enfin découvrir le vénérable sarcophage qu'ils cherchaient. Et ce fut le plus humble du groupe, le frère cuisinier, qui fit cette trouvaille. Le tombeau était fermé par une plaque de marbre, on enleva cette plaque, et l'on trouva les ossements de S. Benoît. Ils étaient séparés de ceux de sa sœur, placés en-dessous des siens, par une nouvelle plaque de marbre. Les reliques furent recueillies avec la piété que l'on devine. Elles furent préparées, lavées, et les deux corps enveloppés séparément dans des linges fins.

A ce moment, dit la chronique, il se produisit un miracle qui confirma les moines dans leur certitude d'avoir les corps des deux saint et sainte qu'ils étaient venus chercher de si loin : les linges furent rougis comme par le sang d'êtres encore vivants... On chargea les saints corps sur un cheval, puis, par monts et par vaux, en passant par des chemins détournés, et en évitant Rome, on les apporta jusqu'à Bonodium — Bonnée — à 6 km de Fleury. En souvenir des reliques de S. Benoît, on bâtit là une basilique qui existait encore au IX^e siècle. Mais ce n'était qu'une halte pour préparer la réception des corps à Fleury. Cette réception se fit en 673, croit-on, à une date mal précisée — 11 juillet ou 4 décembre. On imagine la solennité des fêtes de réception. Le corps de sainte Scholastique fut remis — non sans hésitations et discussions — aux moines du Mans, qui bâtirent un monastère en son honneur pour des religieuses, où affluèrent les recrues.

Pendant ce même temps, le corps de S. Benoît était mis en honneur dans l'église dédiée à la Vierge, à Fleury et le monastère prenait le nom de St-Benoît-sur-Loire. Il y eut là un concours continu de pèlerins et de nombreux miracles.

Revenons maintenant au Mont-Cassin. On a vu qu'en 717, Pétronax était venu ressusciter la vie monastique en ce lieu. Il y avait plus de quarante ans que l'expédition d'Aigulfe avait eu lieu. On ne trouva donc pas le corps de S. Benoît, ni celui de sainte Scholastique. Il est probable que la rumeur des miracles accomplis à St-Benoît-sur-Loire parvint en Italie. Ce ne fut toutefois qu'après la mort de Pétronax, survenue en 747, que les Cassiniens firent un effort pour obtenir les reliques de leur père. Le propre frère de Pépin-le-Bref, Carloman, était devenu moine au Mont-Cassin. On pensa à user de son influence pour déterminer le pape Zacharie à ordonner au clergé de France de rendre les corps dérobés en Italie. Rien n'y fit. Les Cassiniens, conduits par leur abbé, Optatus, eurent beau faire le voyage de Fleury, insister, avec lettres du pape à l'appui, se faire aider par Carloman, qui mourut, en cours de route, à Vienne, en 755, ils n'obtinrent aucun résultat. Les récits du temps —

peu sûrs à la vérité — racontent toutes sortes d'épisodes de cette lutte, au sujet des corps de S. Benoît et de Ste Scholastique. Mais il est probable que ni les moines, ni la population ne voulurent céder autre chose qu'une parcelle des reliques auxquelles on attachait tant de prix. Le corps de S. Benoît demeura donc à Fleury, ou St-Benoît-sur-Loire.

Mais on se demandera : comment peut-on parler en ce cas des « restes de S. Benoît » au Mont-Cassin ?

Il ne peut s'agir que de « fragments ». L'abbé Médon, qui gouvernait Fleury, lors du voyage des Cassiniens, sous Pépin-le-Bref, consentit à leur donner une petite part des précieuses reliques dont il était le dépositaire.

Des dons semblables furent faits dans la suite à des fondations nouvelles : Perrecy, en Bourgogne, St-Benoît-du-Sault, au diocèse de Bourges, Juvigny St-Hubert, etc. Ces donations si nombreuses sont une preuve que l'on reconnaissait communément et que l'on admettait comme une chose certaine que le corps de S. Benoît se trouvait à Fleury. En 1937, le cardinal Schuster, archevêque de Milan et ancien abbé de l'abbaye cassinienne de St-Paul-hors-les-Murs, à Rome, vint faire un pèlerinage à St-Benoît-sur-Loire. Il reconnaissait par là même l'authenticité de la tradition locale [6].

Sans doute, les Cassiniens ont, à maintes reprises, essayer de contester cette tradition. Mais il semble indiscutable que ce différend millénaire doit être finalement tranché en faveur de l'abbaye de Fleury. Le Mont-Cassin a raison d'entourer la relique partielle qu'il possède de S. Benoît de toute sa vénération. Mais il ne s'agit pas du « corps » entier de S. Benoît ; en dépit des donations de reliques, dont les plus récentes ont été faites par Mgr Courcoux, évêque d'Orléans, ce corps demeure à St-Benoît-sur-Loire. Les preuves ne manquent pas, surtout depuis la découverte du « palimpseste de Munich », qui ne date que de 1930. Nous en parlerons peut-être quelque jour.

IV

Dans nos Causeries, nous nous intéressons aux sujets les plus variés et on pourrait dire les plus disparates ; parlons donc maintenant de la structure interne de notre planète. C'est M. Sudre, rédacteur scientifique de *La Revue des deux mondes* (1er août 1952), qui va nous servir de guide. Il s'appuie lui-même sur un ouvrage récent de M. Jean Coulomb, professeur à la Sorbonne et directeur de l'Institut de physique du globe, intitulé : **La Constitution physique de la Terre** (Paris, 1952).

L'instrument explorateur de l'intérieur du globe est le sismographe. Cet appareil, extrêmement sensible, a pour fonction de saisir et enregistrer les oscillations du sol, ou tremblements de terre. L'appareil en service à Strasbourg est énorme et pèse vingt tonnes. Il y a des sismographes qui vibrent dans le sens horizontal, pour les oscillations de surface, et d'autres dans le sens vertical pour les oscillations en profondeur. Les sismographes sont tous en relations entre eux, et c'est par l'analyse de leurs enregistrements divers que l'on peut calculer la distance par rapport à l'épicentre du tremblement de terre ou séisme, et aussi sa profondeur. On tient soigneusement à jour la carte des épicentres. Or, on a discerné des séismes jusqu'à une profondeur de 700 km, certains en Méditerranée, d'autres dans la mer de Java, d'autres au pied oriental des Andes. Avouons toutefois que la précision de ces calculs est discutée et que l'on admet la possibilité d'une erreur d'appréciation d'environ 100 km. On a naturellement étudié et classé avec soin les diverses ondes et on a fait des essais d'interprétation à leur sujet.

On croit être en mesure actuellement d'affirmer que l'intérieur du globe est composé de couches superposées, sensiblement sphériques, mais qui ont des propriétés physiques différentes, selon leur profondeur. La vitesse des ondes croît, en effet, à mesure qu'on se rapproche du centre. Par exemple, cette vitesse qui est de 8 km-seconde, à la surface, atteint 13 1/2, à 2.500 km de profondeur. Mais cette croissance n'est pas uniforme. Elle croît de manière discontinue. Vers 2.900 km, les ondes se ralentissent brusquement et reviennent à leur vitesse de la surface. Et d'autres ondes, à partir de cette profondeur, s'évanouissent totalement. Or, on est alors à peu près à la moitié du rayon terrestre. Il a fallu conclure que la structure change subitement à moitié chemin du centre. On a appelé cette région nouvelle : le « noyau ». Au-dessus du noyau, c'est le « manteau ». Mais on a découvert aussi des discontinuités curieuses et mystérieuses dans le susdit manteau.

Comment interpréter tout cela ?

Notons que le calcul de la masse planétaire, révélée par les lois de la gravitation universelle, et du « poids » de la terre, dans ses rapports avec le soleil et les autres planètes, a établi que la densité moyenne de la terre est de 5,53. Mais comme en surface, cette densité n'est que de 2 ou tout au plus de 2,5, il faut bien admettre que cette densité est beaucoup plus élevée, en allant vers le « noyau ». On estime que le noyau surtout est très lourd. En admettant 2,35 de densité moyenne en surface, on arrive à 10,41, au centre, ce qui est à peu près la densité de l'argent. Mais on a de fortes raisons de penser que le métal qui est au centre de la terre est plutôt du fer, de densité 7,9, combiné avec du nickel de densité 8,9. La densité au centre de la terre étant accrue par la formidable pression qui s'exerce à ce niveau, on doit arriver à 10,41, comme le réclame le calcul. Selon Daubrée, la terre peut être assimilée à une grosse météorite pierreuse.

En 1941, cependant, Kuhn et Rittmann ont émis une hypothèse entièrement différente. Ils supposent que la terre est un fragment du soleil — théorie déjà ancienne — et que ce fragment, lors de sa séparation contenait un tiers d'hydrogène. La terre en a beaucoup perdu et elle en perd encore, ce qui expliquerait le volcanisme. Ce dégazage continu aurait attiré en surface les métaux légers. Mais les gaz subsisteraient à une profondeur suffisante. Vers 2.400 ou 2.500 km de profondeur, il n'y aurait plus que de l'ancienne matière solaire indifférenciée, c'est-à-dire de l'hélium et de l'hydrogène, formidablement condensée. Donc pas de noyau

[6] Tout ceci ne semble pas incompatible, au contraire, avec la découverte dont parle Dom Salmon, p. 592.

liquide ni de magma semi-liquide. Cette théorie qui se distingue par l'audace et l'imagination n'a pas été très bien accueillie par les savants en général, mais elle prouve l'incertitude énorme qui règne encore dans le domaine dont nous parlons.

En profondeur, la chaleur augmente progressivement. On nous a enseigné à l'école que cette augmentation est d'un degré par 33 m. Nous savons maintenant que ce chiffre est tout à fait conventionnel et qu'il varie selon les régions. Il reste, cependant, que la chaleur augmente à mesure qu'on descend dans le sol, plus ou moins selon les puits et le pays où ils se trouvent.

On en concluait, autrefois, qu'il devait y avoir au centre de la terre une source de chaleur énorme et probablement du feu. Il est certain que le refroidissement de la terre est uniquement superficiel. Mais tout cela est très variable selon les pays. En certains puits profonds du Colorado, on a trouvé de basses températures correspondant à l'état du globe, dans les périodes dites glaciaires, il y a des millions d'années ! Tous ces phénomènes géologiques sont encore si mal connus et sont si peu à l'échelle de l'homme, qu'il est hasardeux de faire sur eux des spéculations. Un grand géologue américain, R. A. Daly disait récemment que « la géologie est une science jeune qui fait face à de formidables problèmes et qui réclame le concours de tous les spécialistes des sciences physiques. »

Il reste que le sismographe est actuellement l'un des instruments qui peuvent le mieux nous aider, dans les recherches que l'on fait dans ce domaine.

V

Le lecteur qui nous a suivi, dans le paragraphe précédent pensera évidemment que la structure du globe est encore un grand mystère. Celui qui va nous suivre dans la **structure de l'atome**, dont on parle tant de nos jours, ne sera pas moins déçu. Mais n'est-ce pas une excellente chose que la science commence à douter un peu d'elle-même et se montre moins orgueilleuse qu'elle ne le fut au siècle dernier ?

Ignoramus ! tel pourrait être l'un de ses slogans favoris. C'est ce qui ressort d'un article très documenté, adapté de l'anglais, dans *Hommes et Mondes* (septembre 1952) par Lincoln Barnett, sur **Oppenheimer, physicien moderne.** Oppenheimer — le père de la bombe atomique — et cependant l'un des hommes les plus pacifiques et même pacifistes de la terre, — est considéré comme l'un des plus grands maîtres de la physique actuellement, sinon le plus grand. On demandait à ses étudiants, à la sortie d'un de ses cours, tout dernièrement : « Comment s'est passée la leçon ? » — « C'est merveilleux, répondirent-ils, tout ce que nous savions en physique, la semaine dernière, est faux ! »

C'est merveilleux, en effet ! Et comment cela est-il arrivé ? Mais d'abord qui est Oppenheimer ? — C'est un homme jeune encore, né en 1905, presque avec ce siècle, et qui fut d'abord un enfant prodige, puis un étudiant exceptionnel dans les plus grandes universités d'Amérique et d'Europe, capable de tout assimiler, de tout comprendre, de tout apprendre, les langues, anciennes et modernes, l'histoire, la philosophie, les sciences surtout et finalemnet la sicence nucléaire, la science du jour ! Il est mince, garde l'air juvénile, il charme, en dépit d'une petite toux continuelle et de sa démarche saccadée et légèrement déviée. Il a le don de poser des problèmes, de passionner ses élèves pour l'inconnu, c'est-à-dire pour la recherche. Il n'est plus dans les laboratoires, ni dans les usines de fabrication, mais on l'a établi directeur de l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques de Princeton. Cet Institut ne possède ni laboratoires, ni cyclotrons, ni aucun appareil d'aucun genre. Mais chaque jour affluent dans la maison les rapports, les photographies, les données nouvelles de physique expérimentale obtenues dans tous les laboratoires des U.S.A. Les nombreux savants qui forment l'état-major de l'Institut — ils sont 180 et on compte parmi eux des savants aussi illustres qu'Einstein — s'emparent de ces données et ont la mission de les mettre en équations, de les interpréter, de faire la science d'aujourd'hui et de demain avec tout cela ! Oppenheimer préside à ce travail prodigieux. L'on ne s'occupe pas uniquement à Princeton de la physique atomique, mais c'est cependant le sujet par excellence des recherches et des méditations.

La conclusion à laquelle on serait arrivé jusqu'ici est celle que l'on devait prévoir, c'est-à-dire qu'il sera toujours très naïf de penser et de dire : « Ça y est, cette fois, enfoncée, la nature ! percés à jour, tous les mystères ! Nous savons ce que c'est que la matière ! Nous pouvons la décrire, la définir ! »

On raconte que S. Augustin, réfléchissant à la Sainte Trinité, aperçut au bord de la mer un petit enfant — qui, en réalité était un ange — occupé à prendre de l'eau de mer dans une coquille de noix pour la verser dans un trou fait dans le sable. A une question d'Augustin, l'enfant aurait répondu : « J'aurai plus tôt épuisé la mer que, toi, le mystère auquel tu appliques ton esprit »... Il est certain que notre intelligence n'est qu'une coquille de noix en face de l'infini mystère de la Création et du Créateur ! Il est consolant de penser que les très grands savants commencent à s'en rendre compte.

Ecoutons donc Oppenheimer : Le problème actuel de la science, dit-il, est de savoir si nous avons réellement atteint les dernières unités de la matière, ou si, au contraire, nous ne sommes encore qu'au début de ce qu'on pourrait appeler « *une période illimitée d'analyses de plus en plus profondes du monde matériel* » ? [7] Il semble que le monde soit indéfini aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous avons à traiter des infiniment petits comme des infiniment grands.

Où en sommes-nous donc ? Avons-nous touché aux dernières particules de la matière, lorsque nous avons subdivisé l'atome en 15 particules fondamentales ? Que voulons-nous dire par particule élémentaire ? En connaissons-nous la structure ? Nous connaissons bien le comportement des électrons, des neutrons, des protons, mais nous ignorons encore leur structure. Au début, nous avions imaginé de leur attribuer certaines propriétés, et nous avions prétendu qu'elles étaient simples et immuables. Nous sommes tombés dans l'ancienne erreur qui

[7] C'est moi qui souligne.

consistait à considérer comme simple et immuable l'atome lui-même. Or voici que ce que nous sommes contraints, dans l'état actuel de nos connaissances, de dire que les « particules élémentaires » ne peuvent avoir ni durée ni identité : elles sont toujours capables de se transformer l'une dans l'autre et elles agissent si fortement l'une sur l'autre que notre plus grande difficulté est de les séparer les unes des autres.

« Paradoxalement, nous venons de nous apercevoir que chacune de ces particules pouvait logiquement être regardée comme un composé de toutes les autres : quand elles se pénètrent, elles se révèlent elles-mêmes comme des structures complexes, composées d'autres structures, et quand on les entrechoque toutes ensemble, les produits obtenus ne seront pas les mêmes que les premiers éléments. »

Chose plus curieuse encore, quand on fait des expériences sur les rayons cosmiques et qu'il se fait des collisions entre les particules, on voit parfois apparaître soudain de nombreuses particules supplémentaires, venues on ne sait d'où et en très grand nombre. Pour répondre à cette découverte, on a donné un nom à ces particules nouvelles et on les a appelées *mésons*. On ne risquait pas de se compromettre : le mot *méson* signifie seulement : « ce qui est au milieu ». Nul ne sait ce qu'est le *méson*. On peut le définir ce qui est intermédiaire, plus ou moins, en tant que masse, entre la masse d'un électron, celle d'un neutron, celle d'un proton. Jusqu'à ces temps derniers, on croyait connaître trois sortes de *mésons*. On en connaît actuellement sept. On ignore totalement leur nombre exact.

« L'étude de ces mésons et des lois de leur reproduction dont nous ne savons à peu près rien, nous offre le problème le plus passionnant de l'avenir le plus proche. »

Pour l'instant, il semble que deux ou plusieurs particules soient unies si fortement que nous ne pouvons les considérer comme composées, alors qu'elles le sont cependant. Les *mésons* seraient des particules « chargées ». Il faut en conclure que ce que nous appelons proton ou neutron pourrait bien être un composé également : chacun d'eux serait une sorte de substructure simple au centre d'un nuage serré de mésons. Cette substructure simple nous paraît tantôt être un proton et tantôt un neutron. C'est cela, au milieu du nuage de mésons, que nous appelons une particule. Mais qui nous prouve que l'électron, à son tour, n'est pas lui aussi, un composé de « particules » positives et négatives s'annulant réciproquement, et de rayons gamma ?

En conclusion, Oppenheimer estime qu'il faut se rallier à la pensée de Bohr, selon qui aucune théorie ne rend compte de tout, dans l'atome, en sorte qu'il faut considérer toutes les théories com-
lui aussi, un composé de « particules » positives et
« onde vibratoire » ne doivent pas être opposés, mais réunis par *complémentarité*. La lumière est à la fois particule et onde vibratoire. Le principe des complémentaires résout les contradictions en posant en thèse que le monde a des aspects divers, que nous n'en voyons jamais qu'un à la fois et qu'il faut les unir pour mieux embrasser l'insaisissable réel. Et peut-être ce principe des complémentaires devrait-il être appliqué partout, même et surtout dans les relations humaines... La sagesse populaire ne disait-elle pas : « Il faut de tout pour faire un monde ! »

Pour terminer cette courte analyse de l'état actuel de la physique, citons quelques réponses d'Oppenheimer à des questions de ses auditeurs :

« Existe-t-il des limites à la puissance atomique ? — Ses limites font qu'il est préférable pour vous de ne pas vous trouver là où elle tombe. »

— « Pouvez-vous la faire plus terrible ? — Oui. »

— « Pouvons-nous en faire beaucoup ? — Oui. »

— « Pourrions-nous les faire de plus en plus terribles ? — Probablement. »

Nous en venons toujours à cette évidence : le problème de l'avenir de l'humanité est un problème moral. Si l'homme ne triomphe pas de lui-même, il y aura suicide de l'humanité ! Or, le problème moral est essentiellement un problème religieux ! *En Dieu seul, le salut !*

VI

Dans la même revue, même numéro, voici un article intitulé : **Quand mourra-t-on ?** par les professeurs Piédelièvre et Derobert, de l'Académie de Médecine.

Ici, l'on fait abstraction, évidemment, de la bombe atomique et des autres menaces de mort violente. Mais il faut avouer que l' « on ne meurt pas de mort naturelle ; c'est une pneumonie, la tuberculose, une néphrite, un cancer, un crime. »

La mort « de vieillesse », cela n'existe pratiquement pas. Tous les prêtres connaissent le verset 10 du Psaume LXXXIX, ainsi conçu : « Soixante-dix ans, c'est toute la durée de nos vies, ou quatre-vingt pour les plus vigoureux ». Il y a bien dans la Vulgate, un texte plus encourageant de l'Ecclésiastique : « Le nombre des jours de l'homme — au plus cent ans — est comme une goutte d'eau dans la mer » (Eccli., XVIII, 8), et dans l'original, on lit : « Le nombre des jours de l'homme est grand s'il atteint cent ans. Comme une goutte d'eau de la mer et un grain de sable, ainsi ses courtes années au jour de l'éternité. »

Cela prouve que depuis les temps anciens, les choses n'ont pas beaucoup changé. Et pourtant, la moyenne de la vie a beaucoup augmenté. La longévité, en effet, a triplé depuis 400 ans. Au XVIe siècle, la moyenne était de 20 ans, en raison de la mortalité inouïe chez les enfants. En 1856, cette moyenne était devenue 43 ans ; en 1939, 56 ans ; et en 1949, 63 pour les garçons et 68 pour les filles. Cela veut dire tout simplement que sur 500 enfants venus au monde le même jour, il y aura 250 survivants au bout de 63 ans pour les garçons, et au bout de 68 ans pour les filles.

Il est certain que la découverte des antibiotiques a allongé la moyenne de la vie humaine, et les progrès de l'hygiène, l'application des méthodes d'inspection sanitaire dans les écoles, dans les usines, un peu partout, ont permis de déceler à temps et de guérir nombre de maladies mortelles. D'autre part, nos contemporains et nos contemporaines surtout trouvent moyen de se jouer à eux-mêmes et aux autres, la comédie de la jeunesse prolongée. De bonne heure, jadis, les femmes s'habillaient en vieilles. De nos jours, quand elles s'ha-

billent (!), elles tiennent à paraître toujours jeunes et n'arborent pas volontiers les attributs ou les apparences de la vieillesse. De plus en plus on tend à « réparer des ans l'irréparable outrage ». Notons toutefois, avec nos auteurs, que cette comédie — le mot est d'eux — ne trompe pas la nature :

« Mais, disent-ils, la sclérose artérielle et rénale de ces individus de 50 ans, leurs débuts de myocardite, leurs probabilités d'hémorragie cérébrale, sont les mêmes aujourd'hui qu'autrefois. Et nos grand'mères, avec leurs capelines de dames d'un certain âge éprouvaient, au même stade de la vie, les mêmes bouffées de chaleur que nos « jeunes femmes » d'à-présent, à qui l'on est tenté de faire encore la cour. »

Il y a donc un « rajeunissement » général de l'humanité, mais qui pose un problème de la vieillesse. Comment les « jeunes » arriveront-ils à nourrir tous ces « vieux » qui s'obstinent à survivre à leur capacité effective de productivité ? Quelle phrase terrible que celle de notre article :

« Des décisions graves devront bientôt être prises sinon l'aboutissement sera la guerre. »

Il est vrai que les mêmes auteurs soupçonnent et suggèrent que « la nature » pourrait bien se charger de résoudre le problème en lançant une offensive de maladies nouvelles ! Et voici la remarque étrange qui est faite en note à ce sujet :

« Si des maladies microbiennes et parasitaires graves ont aujourd'hui disparu, grâce aux thérapeutiques récentes et particulièrement grâce aux antibiotiques, certains médecins ont observé des symptomatologies nouvelles. Peut-être certains éléments avaient-ils leurs actions pathologiques pour l'homme limitées par la coexistence d'autres espèces que l'on est en train de détruire. N'y a-t-il pas un équilibre microbien et sa rupture par l'homme n'entraînera-t-elle pas un jour l'apparition de formidables épidémies inconnues ? »

En d'autres termes, en tuant des microbes nocifs ou même inoffensifs, ne va-t-on pas déchaîner des microbes encore inconnus que les premiers tenaient en échec ? Depuis quelque temps déjà les agriculteurs se demandent si de nouvelles maladies des plantes, des céréales, des fruits, etc, ne sont pas déchaînées par les remèdes opposées à d'autres maladies que l'on se réjouissait d'avoir vaincues. En serait-il donc de même pour l'homme ?

Quoi qu'il en soit, et en attendant une guerre dévastatrice, ou cette offensive mystérieuse de la « nature », quelle devrait être la limite théorique de la vie ? On admet communément que, dans la série animale, le vivant a pour limite, sept fois le temps qu'il met à devenir adulte. Un taureau qui est adulte à trois ans devrait vivre vingt-et-un ans, etc. Or, l'homme est adulte à vingt ans, donc sa limite théorique serait de cent-quarante ans. Nous en sommes loin, et peut-on désirer d'atteindre cette limite ? Que deviendrait l'humanité avec cette « limite d'âge » si retardée ?

Il y a diminution de la mortalité, c'est un fait. On a même calculé la proportion du nombre de ceux qui survivent ; elle est variable selon les âges : 78 % de 0 à un an ; 93 % de 1 à 4 ans ; 92 % de 5 à 14 ans. Mais cette diminution de mortalité n'est plus que de 47 à 50 % entre 55 et 74 ans, et de 23 % entre 75 et 85. La moyenne a augmenté, mais la longévité réelle a peu changé. Il y a moins de morts, mais il n'y a pas plus de centenaires qu'autrefois. En 1776, on comptait sur 1000 adultes, 330 jeunes et seulement 60 vieux : en 1951, il y a 221 jeunes et 157 vieux.

L'évolution générale de l'être humain ne s'est pas modifiée substantiellement : il faut toujours neuf mois dans le sein de la mère, les enfants parlent et marchent au même âge que jadis. Ils sont adultes comme autrefois et vieillards réels, sinon apparents, de même. Les autopsies ne montrent pas des lésions différentes, aux divers âges, que celles que l'on constatait aux mêmes âges, il y a 50 ans. Au contraire, les lésions cardio-vasculaires sont devenues plus nombreuses :

« Cette augmentation insolite, qui s'observe dans tous les pays, est la rançon, semble-t-il, de la vie trépidante et de l'inadaptation au rythme mécanique moderne, impropre à un bon équilibre physiologique... »

Même si l'on parvient à faire vivre plus longtemps les hommes, cela ne changera rien à l'évolution physiologique des jeunes : ils atteindront la puberté et l'âge adulte, comme auparavant. Peut-être sera-t-on alors amené à retarder par des procédés scientifiques, par des extraits glandulaires par exemple, l'âge de la puberté, pour établir un équilibre entre les jeunes et les vieux. Le problème qui se pose actuellement est celui de l'emploi de ces vieux « en surnombre ». Problème rendu difficile par le fait que s'il reste davantage de vieux qu'autrefois, ils ne sont pas plus aptes qu'autrefois à des activités productrices.

« S'il y a plus de vieillards de 80 ou de 90 ans aujourd'hui, leur état biologique est le même que celui des rares vieillards de cet âge au moyen-âge et leur rendement n'est pas meilleur : nous avons constaté toujours, anatomiquement, après un certain âge, des scléroses des artères cérébrales semblant se constituer, avec une constance terriblement impressionnante, pour ceux qui les observent. »

La charge de l'Etat et de la collectivité tend donc à s'aggraver ! Les hospices de vieillards sont bondés ; les hospices de fous le sont aussi. Devant ces faits, nos augures restent pantois. « Est-ce un bien, est-ce un mal ? » se demandent-ils, de retarder ainsi la mort. Nulle considération de la vie éternelle n'entre dans leur étude. Nulle pensée de la morale spéciale à conseiller aux vieillards à qui le temps de faire leur purgatoire ici-bas semble être de plus en plus accordé. Au contraire, se plaçant au point de vue purement humain et même utilitaire, les deux professeurs de médecine concluent mélancoliquement :

« Si la prolongation de la vie du vieillard doit seulement organiser une existence précaire, souffreteuse et végétative, avec une diminution progressive et globale des facultés intellectuelles, il serait préférable de ne plus chercher à reculer la date de la mort... »

Remercions-les de se borner à « ne pas reculer » la date de la mort et de ne pas songer, comme Hitler, à l'avancer ! Ils terminent cependant leur étude par une prédiction quelque peu sinistre : si les progrès de la science arrivent non seulement à reculer la date de la mort, mais celle du vieillissement, si les vieux gardent leurs facultés, alors ils garderont toutes les places, ils feront barrage contre les jeunes. C'est du reste, déjà ce qui arrive par le fait de la ruine financière. Beaucoup de

vieux ne peuvent plus vivre « de leurs rentes » Ils gardent donc leur métier et bouchent le passage aux jeunes. Or, la lutte pour la vie ne plaisante pas. Il y aura inévitablement un conflit entre jeunes et vieux !

« Le grand cataclysme dont nous parlions tout à l'heure n'interviendra-t-il pas alors, créé involontairement par l'homme dans sa folie ? Ramené à des conceptions plus saines, il est possible qu'il reparte par des chemins plus normaux, pour aboutir peut-être, *après la destruction d'une civilisation trop poussée et souvent délirante* [8], vers des destinées moins compliquées, mais plus conformes à sa propre constitution. Nous nous demandons si ce n'est pas ce qu'il faudrait souhaiter aux hommes de l'avenir : sinon nous pardonneront-ils nos découvertes ?... »

Ce texte a-t-il besoin de commentaire ? Où est la gloriole dont s'entourait jadis le « progrès » ? On prend peur de toutes parts, dans les sphères scientifiques. Et tout cela parce que le facteur religieux, ou pour mieux dire, le trésor de l'Evangile est oublié.

VII

En attendant la catastrophe, qu'elle soit certaine, inévitable ou nécessaire peut-être, les statisticiens s'appliquent à mesurer les forces en présence, beaucoup plus qu'à essayer de les réconcilier et de les fusionner. C'est dans ce sens du moins que j'interprète l'article très fourni de P. Maillard, dans *Monde Nouveau* (n° 60-61), avec ce titre : **Les ressources en énergie de l'Europe occidentale.** L'énergie dont il est question ici n'est pas l'énergie de la volonté ni de l'intelligence, encore moins de la charité divine. Il s'agit uniquement de l'énergie en charbon et électricité.

De 1929 à 1950, l'énergie dans le monde a grandi de 49 %. Dans le même temps, la population s'est accrue de 21 %. Les disponibilités par habitant se sont augmentées de 23 % environ. Mais cette augmentation globale est très mal répartie. Qu'on en juge : Europe, augmentation de 12 % ; Amérique du Nord, 44 % ; Amérique du sud, 147 % ; U.R.S.S., 520 % ; Afrique, 65 % ; Asie, 65 % ; Océanie, 110 %.

D'où un décalage formidable. Il est vrai que la Russie était extraordinairement en retard, en 1929. Elle ne disposait que de 0,4 tonne de charbon par habitant et par an, contre 1,9 en Europe, et 5 en Amérique du Nord. Mais elle fait des pas de géant. Sa production charbonnière a passé de 41 millions de tonnes en 1929, à 167 en 1941. La guerre a passé, et elle a retrouvé ce chiffre de 167, en 1947. Elle l'accroît de 30 millions par an. Elle doit atteindre, pense-t-on, 320 millions de tonnes, en 1952, ce qui équivaut à la somme de la production britannique et de la production allemande réunies. Pendant ce temps, le pool charbon-acier ne dispose que de 240 millions de tonnes.

Aux U.S.A., l'accroissement reste important et normal. Il s'ensuit que l'Europe seule est dans une certaine stagnation. En effet, la production charbonnière européenne n'a pas encore atteint le niveau d'avant-guerre. L'Angleterre est en décadence sous ce rapport. Mines dispersées, peu modernes, diminution des effectifs de mineurs. Il y avait en Angleterre, 940.000 mineurs en 1913. Il y en eut jusqu'à 1.230.000 en 1920. Mais depuis lors, diminution constante : 800.000 seulement en 1938, et actuellement, 700.000. Le tonnage a baissé de 292 millions en 1913 à 245 en 1937 et 210 actuellement. On peut prévoir que l'Angleterre, pour de longues années, ne sera plus exportatrice, alors qu'elle exportait 100 millions de tonnes en 1913 et encore 55 en 1937.

En Allemagne, les suites de la guerre ne sont pas encore effacées et le rendement des mines n'atteint que 70 % de l'avant-guerre. On peut espérer une amélioration de l'extraction, dans les années à venir, mais les réserves ne dépassent pas une centaine d'années, sauf en Sarre, en Lorraine et en Campine belge, où il y a encore des dépôts importants. Ces dépôts deviennent de plus en plus profonds, d'où augmentation des frais et charbon plus coûteux.

Passons à l'électricité. L'Europe a aménagé un certain nombre de cours d'eau, mais la production d'électricité reste, pour les 2/3, d'origine thermique, et elle dépend ainsi du charbon. C'est une erreur de croire que toute électrification de ligne de chemin de fer est nécessairement une grande économie de charbon, car l'électricité elle-même est produite par le charbon, dont, il est vrai, on peut utiliser ainsi les qualités inférieures. Dans l'avenir, les sites hydrauliques que l'on pourra équiper pour l'électricité, diminueront plus vite que le charbon. Il n'y aura pas indéfiniment des chutes d'eau à capter !

Espoir ultime : *l'emploi de l'énergie atomique.* Et c'est justement la conclusion de M. Paul Maillard. Les experts, dit-il, s'accordent à prévoir que vers 1965, donc dans 13 ans au plus, l'énergie atomique viendra relayer le charbon dans la production de l'énergie électrique. Les études entreprises aux U.S.A. permettent de penser que cette énergie ne sera pas plus coûteuse que celle que nous avons aujourd'hui par d'autres méthodes. En outre, étant donnée l'extraordinaire concentration d'énergie par unité de masse de matière désintégrable, le problème du transport ne se pose pratiquement pas. On peut donc admettre qu'on pourra produire en tout lieu l'énergie à peu près aux mêmes conditions de prix de revient. Il est certain que cela constituera une véritable révolution industrielle.

« Lorsque cette époque sera venue, l'Europe disposera de chances nouvelles bien supérieures à celles qui viennent d'être rapidement recensées. Elle retrouvera une véritable jeunesse économique, et, grâce à ses ressources humaines, à la valeur de son potentiel technique et de sa civilisation, elle pourra reprendre, dans les structures économiques et politiques rénovées, la place éminente qui lui revient dans l' « économie mondiale ».

Voilà quelqu'un au moins qui nous fait voir l'avenir plus en rose ! Et dire qu'il n'y a plus qu'à attendre jusqu'en 1965 ; il est vrai que beaucoup d'entre nous auront répondu à l'appel d'un « monde meilleur ». Qu'on nous permette de dire : ainsi-soit-il !

VIII

Dans la même revue et le même numéro, se trouve une étude dont le sujet est bien délicat et intéressant : **le Problème des Armées vassales de**

[8] C'est moi qui souligne.

l'Est-européen. Il est signé : « Le Comité français pour l'Europe libre ».

On sait que la Russie a pratiquement « colonisé » la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, ce qui n'empêche pas nos communistes de tonner contre le « colonialisme » de la France au Maroc ou en Tunisie, voire au Viet-Nam. Dès mars 1949, plus d'un an avant l'agression coréenne, il fut créé à Moscou une Direction des armées « alliées ». Le maréchal Boulganine, membre du Politbureau, en était le chef. Les années 1949 et 1950 ont vu s'opérer l'organisation des « armées alliées », dans tous les pays satellites, sur le modèle de l'armée russe : deux ans de service dans l'armée de terre, trois ans dans l'aviation, et la marine. Définition des divisions de combat distinguées en quatre sortes : division d'infanterie, division motorisée, division mécanisée, division blindée. Standardisation des matériels, renforcement considérable des blindés, de l'aviation et de la D.C.A.

A chacun des Etats vassaux est confié le soin de fabriquer son armement léger, mais l'U.R.S.S. se réserve prudemment la fabrication du matériel lourd. On a joint à ces mesures proprement militaires des mesures politiques. Aux écoles militaires anciennes ont été ajoutées des écoles politiques sous le commandement de vieux communistes sûrs. Le mot d'ordre donné par exemple en Pologne a été celui-ci :

« Enseignons à nos soldats l'internationalisme, l'estime de tout progrès, l'attachement à l'Union soviétique et l'amour pour le camarade Staline. »

Rappelons que les régiments polonais qui se sont battus héroïquement à la dernière guerre ne portaient sur leurs drapeaux que ces deux mots : *Dieu et Patrie*.

D'autre part, on a multiplié les « conseillers » russes dans les divers ministères de la Défense nationale. De nombreux officiers des divers pays vassaux sont envoyés en Russie pour parfaire leur formation militaire et politique. L'épuration des cadres s'est poursuivie sans arrêt. Il s'agissait d'éliminer tous les officiers des anciennes armées et l'esprit qui les animait avant 1939. On exerce un sévère contrôle sur l'esprit politique des « cadets » admis aux écoles militaires. En fait, il s'y trouve désormais une majorité de fils de paysans et d'ouvriers. Enfin, pour tout couronner, Moscou donne aux armées nationales des chefs, parfois d'origine nationale, comme le maréchal Rokossovsky en Pologne, mais que l'on regarde en Russie comme absolument sûrs. Ces chefs donnent naturellement des consignes pro-russes très formelles :

« Il faut que le soldat polonais, a proclamé Rokossovsky, se tienne jusqu'au bout aux côtés de l'armée soviétique pour défendre la paix... et, en cas d'agression, pour lutter en allié fraternel... »

Tels sont les projets en cours d'exécution, dans les pays satellites. Les divisions vassales existent, bien qu'elles n'aient pas toutes la même valeur. On fixe généralement à 60 le nombre actuel des grandes unités constituées par les cinq Etats satellites, et on estime que le nombre en atteindra 75, d'ici un an.

Dans le numéro de septembre de *Sélection*, le même sujet est traité et l'on donne les chiffres suivants : sur les 90 millions d'habitants que compte l'Europe satellite, près de 14 millions 400.000 soldats, hommes et femmes, sont en train de suivre une préparation militaire quelconque. Bientôt, 8 à 10 millions de civils, des deux sexes, seront prêts à faire la guerre et à entreprendre la conquête du monde. Cependant, actuellement, d'après les renseignements provenant des réseaux de résistance contre la Russie qui existent en ces pays, et de certains officiers de carrière, actuellement en exil, mais restés en rapport secret avec leur patrie, on peut dire qu'il y a sous les drapeaux 1.500.000 hommes. Ce sont eux qui forment les 60 divisions indiquées plus haut, organisées sur le modèle soviétique, divisions bien équipées, bien instruites, dont le quart est motorisé, et qui sont pratiquement en état de contrebalancer — ou presque — l'armée européenne, qui a tant de peine à se développer et à s'armer.

Toujours d'après l'article de *Sélection*, il y a plus de 5.000 officiers soviétiques dans l'armée polonaise, environ 2.000 dans l'armée hongroise et près de 3.000 dans l'armée bulgare. D'ici à 1954, plus de 20.000 officiers des pays vassaux auront été formés en Russie.

La grande inconnue, en tout cela, est l'esprit qui anime ces soldats ainsi recrutés, endoctrinés, et attirés par tous les moyens vers le service du communisme international, ou plutôt de l'impérialisme moscovite. Les deux articles que nous analysons, celui de *Sélection* et celui de *Monde nouveau*, sont d'accord pour dire que les Russes sont loin d'être arrivés à « mettre au pas » les vassaux que les alliés, à Téhéran et Yalta. ont eu la maladresse de leur abandonner !

« Les soldats satellites d'aujourd'hui, écrit *Sélection*, qui résume l'ouvrage de Leland Stowe, sont loin d'être « politiquement sûrs », surtout les Polonais, qui sont ardemment patriotes. Des centaines d'entre eux ont déserté et ont cherché asile en Yougoslavie ou en Allemagne de l'Ouest. »

Il est pourtant à craindre que l'assimilation ne fasse de rapides progrès. Les observateurs sont naturellement plus ou moins optimistes ou pessimistes, selon leur tempérament ou leurs renseignements particuliers. Un chef hongrois en exil notamment donne l'avertissement que voici :

« D'ici 1954, des groupes auront été mobilisés, qui auront déjà subi près de dix ans de catéchisme communiste. A ce moment, j'estime que l'armée hongroise sera prête à lutter et à mourir pour le Kremlin. »

En fait, nul ne sait ni ne peut savoir exactement ce que donneraient les armées satellites sur le champ de bataille. Si l'on prend garde aux leçons de l'histoire, il est probable que le succès initial de la Russie entraînerait les vassaux, tandis qu'au contraire, la moindre défaillance des armées rouges jetteraient ses « alliés » dans les bras de l'Occident. Ce seraient donc les premiers coups donnés qui auraient la plus grande importance !

Cependant, l'article de *Monde nouveau* fait observer, très justement semble-t-il, que les intérêts et les instincts des pays vassaux ne sont pas concordants, qu'il sera bien difficile de faire marcher vers le même but des nations aussi jalouses les unes

des autres que les Roumains, les Hongrois, les Bulgares, les Polonais, les Tchécoslovaques.

« De tous les témoignages recueillis, dit cet article, il résulte que, malgré des années d'efforts accomplis par le régime nouveau à l'égard du soldat polonais, émanation directe du peuple, les résultats obtenus ne peuvent être, pour les communistes, que profondément décevants : le fait indéniable subsiste que, dans leur ensemble, les Polonais restent définitivement hostiles au régime et à la Russie.

Moscou ne saurait s'y méprendre : les Polonais sont dans son jeu politique et stratégique un élément incertain, animé d'un esprit de rébellion qui a pu être étouffé mais qui n'est pas éteint... »

En bref, on pense que le soldat polonais placé en face des unités anglo-américaines ou françaises, aura une tendance irrésistible à courir au-devant d'elles, non pour les combattre, mais pour les rejoindre. Par contre, si ces mêmes Polonais se trouvent en face d'unités allemandes, nul doute qu'ils ne les combattent avec acharnement. L'Etat-Major soviétique le sait. Il ne faudrait pas, éventuellement, que cela soit oublié du côté occidental.

IX

Dès qu'on soulève le voile d'une guerre possible, on songe au chef que l'Occident vient de recevoir en la personne du **général Ridgway.** *Sélection* de septembre nous en parle, d'après la revue américaine *Life*.

C'est surtout à la tête de la 8e armée, en Corée, puis comme commandant suprême en Extrême-Orient, en qualité de successeur de Mac-Arthur, que le général Mattew Ridgway s'est fait connaître et apprécier. Ridgway est un homme de 57 ans, de vigoureuse complexion. C'est un excellent tireur, qui fait mouche 8 fois sur 10 à 100 mètres de distance. Il a un air engageant, un bon sourire, des yeux noisette prompts à s'enflammer de colère ou de satisfaction. Sa voix est grave et vibrante, ses gestes vifs. Il est très enclin aux éclats de colère, mais il a lutté et semble être parvenu à dominer cette tendance. On peut dire et on dit que c'est « un dur ». Il ne tolère chez ses subordonnés ni une négligence ni un échec. Il impose à ses collaborateurs immédiats un travail écrasant et ils lui sont plus dévoués par respect que par affection.

Tout cela est excellent, mais ce ne sont pas surtout des qualités de cet ordre qu'on aime à trouver dans un généralissime. Est-il intelligent ? Est-il diplomate ? Saura-t-il manœuvrer parmi les compétitions entre les nations formant l'Alliance atlantique ? Que d'intérêts à ménager, que de susceptibilités à surveiller et à ne pas froisser ! Or, nous dit-on, il n'est pas très facile de mesurer l'intelligence de Ridgway. « Ses discours ne trahissent pas une grande originalité d'esprit ». Cependant, il est extraordinairement bien informé de tout ce qui regarde son service. Son cerveau, comme celui de Napoléon décrit par Taine, est un classeur qui se remplit sans cesse et où tout est rangé avec ordre. Il peut à tout instant et à volonté ouvrir n'importe quel tiroir, il y trouve sans retard ce dont il a besoin, et les idées les plus importantes sont toujours « sur le dessus », à portée de sa main. Il a une mémoire étonnante.

Au point de vue religieux, il appartient à l'Eglise épiscopalienne, et fait partie du conseil de la paroisse de St-Barthélemy à New-York. C'est un homme pieux et un lecteur de la Bible.

Il a été soldat presque toute sa vie. Son père, Thomas Ridgway, était colonel d'artillerie et il avait servi en Chine, dans l'armée internationale contre les Boxeurs, en 1900. Le jeune Matthew entra à l'Ecole militaire de West Point, en 1917. Il s'y révéla très « dynamique », car le bulletin annuel de l'Ecole le cite comme « l'homme le plus actif de la maison ». Il fut trop jeune pour prendre part à la première Guerre mondiale. On le trouve à la tête d'une compagnie d'infanterie, en Chine, en 1920, puis au Nicaragua, en 1928. Il passa de là au Panama et aux Philippines. Partout il s'intéressa aux affaires politiques, en qualité d'officier de liaison, et il acquit une certaine expérience des problèmes mondiaux. Ce ne fut qu'en 1942, qu'il occupa son premier poste important, sous le général Bradley, en qualité de commandant de la 82e division. On lui demande alors de transformer sa division en une division aéroportée. — « Qu'est-ce que c'est que ça ? » interroge-t-il. On lui explique qu'il s'agissait de faire de tous ses soldats des parachutistes. Sans hésiter, il s'entraîne lui-même, apprend à se jeter dans le vide :

— « C'est, dit-il, l'impression la plus merveilleuse qu'on puisse éprouver. On descend en flottant dans les airs, comme si on était le maître de l'univers. »

La 82e division devint donc en peu de temps l'une des deux premières divisions aéroportées de l'armée américaine. Il sauta avec sa division, en pleine bataille de Normandie ; il reçut ensuite le commandement du 18e corps, à Nimègue et dans les Ardennes. Il contribua de la sorte puissamment à rendre populaires les exploits des parachutistes et à démontrer que les opérations aéroportées sont l'un des atouts les plus importants des batailles modernes. Ce qui continua à lui donner une formation de soldat-diplomate, c'est qu'il fut nommé, après la guerre, représentant des Etats-Unis auprès du comité militaire des Nations-Unies, et président de la Commission de Défense panaméricaine. Il était chef d'Etat-Major au Pentagone préposé aux questions d'administration, en 1949, jusqu'au jour où il fut envoyé en Corée.

Il a réussi là-bas, semble-t-il, autant qu'il était possible de le faire. Aura-t-il la même chance en Europe ? Les problèmes européens sont vastes et complexes. Ridgway a travaillé jusqu'ici avec des civils ou des militaires qui étaient ses subordonnés. Ici, il a en face de lui des égaux ! Il s'agira donc de persuader beaucoup plus que de commander. Quand par exemple, il s'agira de manœuvrer entre les jalousies nationales et de convaincre des ministres pratiques et obstinés, plus ou moins esclaves par ailleurs de leur position politique et de l'opinion nationale que chacun d'eux représente, il aura une tâche difficile, où il lui faudra de l'adresse, de la patience, de la persévérance. Ceux qui le connaissent font simplement remarquer que durant toute sa carrière, il a démontré qu'il avait la faculté d'*apprendre vite*. Souhaitons donc bonne chance à Ridgway et souhaitons surtout à l'Europe et au monde qu'il n'ait jamais à exercer ses fonctions de généralissime dans une nouvelle guerre, qui serait la catastrophe !

X

Avec M. Jacques Hérissay, un maître en la matière, nous nous rendons, d'après *Ecclesia* (française) de septembre, dans « **L'Enfer des Pontons** ».

Notre génération a lu avec horreur les récits concernant les camps de concentration et d'extermination d'Allemagne ou de Russie. Nous lisons encore, tous les jours ou presque, les rapports qui nous viennent des tortures infligées à nos missionnaires ou à nos religieuses, en Chine communiste. Nous devinons ainsi le sort qui nous attend, si la marée communiste déferle un jour sur l'Europe et sur le monde ! La cruauté humaine a, cependant, été toujours à peu près la même. Les pontons de Rochefort, en 1794, offrent le même spectacle d'ignominie dans le mépris de la personne humaine et dans l'acharnement contre les représentants de la religion du Christ. Il faut remonter aux prisons romaines pour trouver quelque chose de semblable.

Suivons donc le récit de M. Hérissay.

Un décret du 26 août 1792 avait prononcé la déportation à la Guyane de tous les prêtres réfractaires, qui ne seraient pas sortis de France. Ils devaient être réunis aux chefs-lieux des départements et conduits, de brigade en brigade, par les gendarmes aux ports d'embarquement. Rochefort bientôt fut désigné comme l'un de ces ports.

En fait, ce ne fut qu'au printemps de 1794 que les premiers convois de prêtres furent acheminés vers la Charente-Inférieure. A Rochefort, régnait une Société populaire, faite de la tourbe de la population, de vagabonds, de filles, de forçats en rupture de ban, le tout favorisé par les conventionnels en mission Laignelot et Lequinio. Au début de février 1794, le citoyen Chevillard, simple capitaine de vaisseau, qui était commandant d'armes dans le port, fut averti inopinément d'assurer l'affrètement et l'aménagement d'un bâtiment susceptible de recevoir les déportés. Il y avait justement dans le port un trois-mâts de 5 à 600 tonneaux, *les Deux-Associés*. On se mit en devoir de l'armer. Le travail n'était pas fini lorsque les premiers convois arrivèrent : une quarantaine de prêtres du Limousin, épuisés par une longue route et qui furent provisoirement entassés dans l'ancien couvent des Capucins transformé en prison. Vinrent ensuite, par paquets, les déportés de la Seine-Inférieure, du Doubs, du Cher, de la Vienne, de la Creuse, du Morbihan, de la Dordogne, du Calvados, de la Haute-Marne. Ils arrivaient par toutes les routes, les uns à pied, les autres en charrettes. On les répartit en des geôles diverses. Partout le même traitement, nourriture infecte, entassement, saleté indescriptible, vexations de toute nature.

Le 22 mars 1794, le citoyen Laly, ancien pilote côtier, était nommé commandant des *Deux-Associés*. Il n'avait guère que 28 ans. C'était un gaillard vigoureux, brutal, terrible de regards et de gestes, avec de gros sourcils toujours froncés, une face bestiale, le sourire mauvais, un langage chargé d'injures. On lui avait donné de dignes acolytes : le second, Villecolet, dit Marius, était une brute féroce ; le chef de gamelle Cazenave se chargerait de faire mourir de faim les détenus et ripailler ses camarades. L'équipage était à l'avenant. A partir du 11 avril — 22 germinal — les prêtres commencèrent à être amenés à bord. Ils y sont reçus par des bordées d'injures, saisis, bousculés, portés vers le gaillard arrière, où Laly et son état-major les attendent, en grand uniforme et sabre au poing. On les interroge, on les fouille, on leur enlève leurs vêtements, on leur prend tout ce qu'ils ont, on ne leur laisse qu'une culotte, un bonnet, trois chemises, quelques bas et mouchoirs. Puis on les lance, à travers une porte étroite, vers l'écoutille, d'où une échelle abrupte les fait descendre à six pieds plus bas, dans le trou noir qui sera leur logis : un vrai cachot, fermé d'épais barreaux et ne recevant air et lumière que par l'entrée si exiguë qui y conduit.

Les arrivages se succèdent si bien que le soir, il y a 288 déportés à bord. Laly fait irruption au milieu d'eux, les oblige à se lever, leur fait lecture du règlement, et ils apprennent qu'à chaque article il y a une sanction : privés de vin, punis de fers, fusillés sur l'heure, etc. C'était l'enfer des pontons qui commençait, car un départ pour les Antilles était rendu impossible par le blocus des Anglais.

Dans les jours suivants, il y eut de nouveaux prisonniers. Leur nombre atteignait 373, au 1er mai, et il dépassait les possibilités du navire, lorsque 99 autres furent présentés, venant, pour la plupart de la Meurthe d'une part et de la Dordogne. Devant cet afflux, Laly se met à hurler :

— « Mon bâtiment est plein. Si on m'en envoie d'autres, je ne puis que les f... à la mer ! »

Deux jours plus tard, cependant, il reçoit l'ordre formel de les embarquer. Laly s'incline. Il crie aux malheureux détenus :

— « Qu'il y ait de la place ou non, il faut vous f... là !... Personne ne sort de mon bord, une fois qu'il y est entré, si ce n'est pour être f... à l'eau ! »

Les soldats bousculent donc les arrivants, les jettent sur ceux qui sont en bas. Un jeune chanoine de Limoges, M. Roulhac, pour quelques mots de protestation, est fusillé devant ses confrères.

Un second navire, le *Washington*, commandé par le capitaine Gibert, vient s'ancrer auprès des *Deux-Associés* et il reçoit, à son tour, 200 prêtres.

Quel est l'emploi du temps à bord des deux navires de mort ? Dès l'aube, une cloche sonne le réveil. L'équipage hurle, en guise de prière du matin, la *Marseillaise*, le *Ça ira*, la *Carmagnole*. Les prisonniers apprennent ainsi que le jour est venu. Une trappe s'ouvre. Ils voudraient se précipiter vers l'air pur. Mais des mains brutales les repoussent. Ils doivent être d'abord « désinfectés ». Un tonneau de « brai », c'est-à-dire de résidu de goudron, est amené dans la cale des détenus. Un matelot spécialisé, le calfat, jette dedans deux ou trois boulets chauffés au rouge. Une haute flamme s'en élève avec une fumée épaisse, jaunâtre, pénétrante et agressive. Les occupants de la cale sont étouffés. Ils toussent, crachent, se mouchent. Ce n'est qu'au bout d'une heure que l'écoutille est ouverte et qu'ils peuvent monter sur le pont. C'est une ruée. Souvent du reste, les matinées sont fraîches. Le froid les saisit, ils attrapent une bronchite ou une congestion pulmonaire, et elles seront mortelles.

C'est l'avant du navire qui est réservé aux prisonniers. Ils y sont entassés, isolés, parqués, expo-

sés au soleil, à la pluie, au vent, aux embruns, sans pouvoir s'asseoir, ni marcher ni s'étendre, tant ils sont serrés. Leur seul repos est de s'accouder au bastingage... Heureux encore s'ils n'ont pas le mal de mer ! Il n'y a pas de propreté. Les baquets pour la toilette ne sont remplis que d'eau de mer. Pas de savon, pas de rasoirs. Impossible de laver son linge. Vêtements et chemises ne sont plus que des guenilles où la vermine pullule ! Notez que ce sont là tous des prêtres, c'est-à-dire des personnes instruites, parfois très raffinées et cultivées. Les voilà réduits à cette vie grouillante, sans isolement possible. La prière même doit se cacher. Si l'un des gardiens voit des lèvres remuer, il dénonce le coupable qui est mis aux fers :

— « Quoi ! fanatiques ! s'écrie Gibert, digne émule de Laly, je crois que vous invoquez votre Jésus ! C'est en vain que vous priez ce coquin-là !... Il ne saurait vous retirer d'ici ! »

Les prêtres laissent dire. Certains ont pu, par des ruses inimaginables, conserver des feuillets de bréviaire, voire des hosties consacrées, une *Imitation*, qui passe de mains en mains. Tous, ils supportent leurs tourments avec un courage, une résignation, un esprit de pénitence, dont l'un des survivants, M. Labiche de Raignefort, a pu rendre témoignage.

Il va sans dire que la nourriture est non seulement dégoûtante, mais très insuffisante : le pain est noir, moisi, mêlé de bale, ou remplacé par du biscuit, dur comme du bois et plein de vers. La viande fraîche est inconnue. On donne parfois du salé, à moitié cuit et tout en os. La morue est offerte en régal, mais présentée glacée, jaunâtre, trempée dans du vinaigre, mêlée d'huile rance. Le plus souvent le menu comporte des gourganes (sorte de fèves des marais), très grossières, rongées de charançons, pas cuites et nageant dans un liquide douteux.

Naturellement, les maladies, les épidémies trouvent là un terrain de choix. Dès juillet, il y a 100 morts. Laly rayonne : au moins cela fait de la place ! En août, le nombre des décès augmente et atteint douze à treize par jour.

Mais voici que le 9 thermidor a renversé Robespierre, mis fin à la Terreur. A Rochefort, on finit par s'en apercevoir. Pour mettre un terme aux épidémies, on débarque les détenus à l'île Madame. C'est une demi-liberté ! Mais à la fin de septembre, bien qu'il y ait déjà 338 morts, il faut remonter sur les navires. Il y a encore 64 décès en octobre. Puis le sort des prisonniers s'adoucit. Ils sont mieux traités. On leur permet quelques visites et l'envoi et réception de lettres. On leur rend leur bréviaire. Ils peuvent recommencer à prier, à chanter des psaumes, des hymnes, des cantiques, auxquels les équipages, dit-on, prennent « un plaisir infini ». Dans les premiers jours de février 1795 seulement, les derniers survivants seront conduits à Saintes, accueillis avec une immense charité par la population, puis remis en liberté ! Il y avait eu, sur les pontons de Rochefort, 598 victimes. Les noms de 102 d'entre eux ont été retenus par le Postulateur et maintenus pour le procès de béatification qui est instruit par l'évêché de La Rochelle.

X

Voilà donc ce qu'une Révolution satanique a fait subir aux messagers de l'Evangile ! Et pourtant l'Evangile est toujours là, et il reste l'unique espoir du monde, l'unique voie du salut, et l'unique chemin de la paix ici-bas ! Sous la signature de G. Roatta, l'*Osservatore romano* du jeudi 14 août 1952, a traité de ces **Journées de l'Evangile** auxquelles nous avons fait ici même plusieurs fois allusion et auxquelles il est arrivé, à maintes reprises, au signataire de cette Causerie de prendre une part active.

« Silencieusement, écrit le journal du Vatican, sans les apparences d'une véritable organisation à proprement parler, on a vu se multiplier, au cours des dernières années, les *Journées de l'Evangile.* »

Presque partout, le résultat a été excellent et a dépassé toutes les prévisions. Le principe de ces Journées commence à se propager hors d'Italie. Il s'agit d'une diffusion du texte de l'Evangile rendue nécessaire par les circonstances présentes et vivement encouragée par le Souverain Pontife, notamment dans son Encyclique *Divino afflante Spiritu*, et plus récemment dans une lettre au cardinal Tedeschini, en date du 7 juin 1950. Pie XII y demandait de tout faire pour que l'Evangile, « Code de la céleste doctrine, entre dans les foyers, se trouve dans les mains d'un très grand nombre de personnes, pour être médité et, mieux encore, mis en pratique. »

L'apostolat de la diffusion de l'Evangile, sous la forme dont nous parlons ici, a pris naissance, il y a une vingtaine d'années. Ce sont les religieux et les religieuses de St-Paul, double Congrégation fondée en 1914-1915, qui en ont pris l'initiative. Actuellement, les Pères de St-Paul, à leur maison-mère de Rome, n'ont pas moins de trois rotatives qui impriment, de manière ininterrompue, les Evangiles, en italien, tant la demande en est continue. Les Filles de St-Paul circulent de maison en maison et de porte en porte, offrant le livre des Evangiles et d'autres ouvrages de piété à tous. L'*Osservatore* cite des chiffres : dans l'archidiocèse de Salerne, on a répandu 60 000 exemplaires des Evangiles ; 10.000 dans celui de Rossano Calabro ; plus de 2.000 dans la seule ville de Catanzaro. Il est des villages où le nombre des exemplaires achetés a dépassé celui des familles. Au diocèse de Terni à Castel San Felice, 40 familles, 52 exemplaires ; à Rosaro, 40 familles, 40 exemplaires de l'Evangile et une Bible ; à Sapri, au diocèse de Salerne, 1.100 exemplaires. Bref, en 98 % des cas, les curés et les évêques s'accordent à dire que les « résultats ont dépassé les espérances ». On peut parler, selon l'*Osservatore*, d'une pénétration « capillaire » du saint Livre. L'expression est jolie.

Les modalités d'application sont extrêmement variables. Il va sans dire que l'initiative partout vient des curés ou des évêques. Les Pères et les religieuses de St-Paul ne sont ici que des auxiliaires spécialisés.

L'*Osservatore* donne quelques exemples de leur manière d'agir. A Salerne, en 1942, l'archidiocèse fut mobilisé en entier, en un même jour. Après des mois de minutieuse préparation, prescrite par l'archevêque et opérée dans toutes les paroisses à

la fois, la Journée de l'Evangile eut lieu, partout à la même date : le dernier dimanche de mai. A dix heures, grand-messe, suivie de la distribution des Evangiles, au son de toutes les cloches. — En d'autres diocèses, l'évêque se réserve de présider en personne à la diffusion des Evangiles. Il les bénit et ils sont distribués sous ses yeux. — Ailleurs, on profite d'une mission, d'une fête, d'une neuvaine, de quelque cérémonie importante, ou de la clôture du mois de Marie, ou du Carême, pour opérer cette distribution.

Les missionnaires de Sassari déclarent : « Il est devenu chez nous ordinaire désormais d'avoir une Journée de l'Evangile, au cours de nos missions. Cette journée est préparée par les Filles de St-Paul qui sont spécialisées dans cette belle œuvre. »

En beaucoup de localités italiennes, on a vu se reproduire l'admirable épisode antique d'Ephèse : avant d'introduire l'Evangile au foyer, on a commencé par détruire toute la mauvaise presse, tous les mauvais livres ou publications suspectes qui pouvaient se trouver dans la maison.

Il va sans dire que, selon les initiatives de chaque curé, la Journée de l'Evangile peut prendre des aspects très divers. Par exemple, on peut faire une procession à l'intérieur de l'Eglise, en l'honneur du saint Livre. Il est porté avec respect, il est entouré d'une garde juvénile, il est encensé, Tous les exemplaires sont réunis sur une table, bénits et encensés, puis distribués, selon les noms de ceux qui, au préalable, les ont achetés.

L'*Osservatore* donne ici en exemple la paroisse de Sury-le-Comtal, au diocèse de Lyon. C'était au terme d'une mission paroissiale. Les Filles de St-Paul de Villeurbanne (Rhône) prêtaient leur concours et elles avaient visité tous les foyers. Au jour dit, une procession fut organisée dans l'église. En tête marchaient une vingtaine de fillettes représentant l'humanité ; derrière elles, douze enfants de chœur figuraient les apôtres ; on voyait ensuite quatre personnages vêtus à l'orientale et figurant les évangélistes ; enfin, venait un jeune homme au maintien grave et digne : Jésus-Christ. Seul ce dernier portait un cierge allumé à la main. Seul, en effet, le Christ est la lumière du monde. On chanta *Lumen Christi*. Alors, les évangélistes allumèrent leurs cierges, jusque-là éteints, à celui du Christ. Puis, les évangélistes transmirent la flamme aux cierges des apôtres, qui, à leur tour, la firent passer aux cierges des fillettes représentant l'humanité. Le Christ prit la parole en disant : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie ; celui qui vient après moi ne marche pas dans les ténèbres, etc. » Et la cérémonie continua ainsi, avec des épisodes émouvants, tirés de l'Evangile. Et la conclusion générale fut une promesse de l'assistance de vivre selon les lois de l'Evangile.

On voit, dans cet exemple, qu'il y a bien des possibilités pour une cérémonie de ce genre !

L. CRISTIANI.

P. S. — Je tiens à opérer une correction qui m'est demandée du Séminaire des Oblats de Bucksport, dans le Maine, aux U.S.A. Dans l'*Ami* du 19 juin 1952, j'ai cité une statistique selon laquelle il n'y aurait actuellement aux U.S.A. que 15.400 prêtres. Il y a là, en effet, une erreur certaine. Déjà, en 1925, selon *The New Catholic Dictionary*, que j'ai sous les yeux, on comptait 18.722 prêtres séculiers et 7.631 religieux, pour 20 millions de catholiques. En 1952, le « *Official Catholic Directory* », édité chez Kenedy à New-York, donne le chiffre de 44.000 prêtres, tant religieux que séculiers, pour environ 29 millions de fidèles, soit à peu près un prêtre pour 650 fidèles. C'est une belle moyenne et que nous pouvons envier ! Merci à Bucksport !

L. C.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Catholicisme ; fasc. XII : « Dufour-Eléphantine ». — Paris, Letouzey, 1952.

Avec ce fascicule s'achève le t. III de cette encyclopédie en sept volumes. Les articles y sont toujours nombreux et concis, tout en donnant sur chaque sujet les renseignements essentiels, grâce à la compétence indiscutée de nombreux collaborateurs.

Parmi les articles sur la Bible, signalons *Ecclésiaste, Ecclésiastique*, et les pages consacrées à l'*Ecriture Sainte* où sont groupés des renseignements généraux. On peut en rapprocher ce qui est dit de l'*Egypte* ancienne, d'*Edom*, des *Ebionites*, d'*Elam*.

De courtes notices font connaître la vie et les doctrines de beaucoup de théologiens ; mentionnons *Duns Scot, Eckhart, Durand de Saint-Pourçain*.

Les *Edifices du culte* sont étudiés dans leur histoire, leurs rapports avec la théologie, le droit canon, le droit civil français actuel (en tout 17 col.).

A propos des *Editeurs* et des *Editions* (17 col.), on trouve notamment une liste de tous les éditeurs catholiques de langue française avec leurs adresses et des indications sur le genre d'ouvrages publiés par chacun.

Les différents sens du mot *Election* donnent lieu à de petites monographies : choix des élus par Dieu, des apôtres par le Christ, du peuple juif, puis des Nations par la Providence salvatrice ; élection au sens ignatien, dans la vie spirituelle ; droit canonique fixant les conditions dans lesquelles doivent être désignés les titulaires de certaines charges ; élections aux assemblées délibérantes de l'Etat et devoir électoral (20 col.).

Environ 60 col. traitent de l'*Eglise* sous tous ses aspects : biblique, doctrinal, canonique, rapports avec l'Etat, Eglises orientales avec leurs dénominations et des statistiques, etc.

Il y a lieu aussi de mentionner l'étude approfondie consacrée à l'*Ecole* en y ajoutant ce qui est dit de l'*Education* (en tout plus de 35 col.). Cette question brûlante est examinée sous tous ses aspects ; on y définit avec clarté et fermeté, mais sans passion ni polémique, la position de l'Eglise catholique sur son propre droit d'enseigner et de former la jeunesse en vue de son avenir surnaturel qui prédomine d'une façon absolue sur l'avenir terrestre des individus et des citoyens.

Dans cette œuvre importante, utile et répondant bien à un programme qu'on aurait pu croire un peu ambitieux, nous regrettons seulement le manque d'équité avec lequel sont jugés certains personnages du XIXe siècle dont le catholicisme s'honore, mais dont le seul nom semble exciter le ressentiment partisan de tel collaborateur : qu'il suffise de citer ce qui est dit incidemment de Louis Veuillot dans l'article consacré à *Dupanloup*.

Orientalia christiana periodica. Vol. XVII (1-4). — In-8 de 512 p. — Rome, 1951.

Les deux volumes de cette savante publication renferment un certain nombre d'études intéressantes.

Le premier fascicule s'ouvre sur des remarques critiques et bibliographiques concernant *S. Jean Damascène.* L'auteur, Dom J.-M. Hœck, O. S. B., écrit là comme une préface à la nouvelle édition critique de l'œuvre du Damascène, en cours de publication à l'abbaye de Scheyern (Bavière). — Le *Pré spirituel* de Jean Moschus a retenu l'attention de M. Elpidio Mioni : l'auteur analyse le Codex grec de la Bibliothèque de S. Marc, pour en relever certains épisodes inédits et apporter ainsi sa contribution à une édition critique du *Pré Spirituel,* laquelle « apparaît l'un des grands désirs de la philologie byzantine du haut Moyen-Age ». — Le P. de Vries, S. J., étudie *la notion de l'Eglise chez les théologiens nestoriens* des v^e^ et vi^e^ siècles : « On peut dire, conclut-il, que la conception des théologiens nestoriens est en général conforme à l'enseignement catholique, quand l'évolution historique de leur Eglise ne les oblige pas à inventer des justifications contraires à l'enseignement du Christ ». — Intéressante note du P. A. Raes, S. J., sur *Les Complies dans les Rites orientaux,* très différentes de nos Complies latines. Chez les Orientaux, c'est « une Heure de l'office divin qui n'a pas encore acquis un plein droit à l'existence ni une pleine autonomie... Il n'y a pas de schème commun aux différents rites ; ...il y a cependant un élément qu'on retrouve partout : la récitation du psaume 90 ; mais le cadre dans lequel il apparaît est très différent de rite à rite... » — Le P. S. Tyszkiewicz, S. J., continue ses notes sur les *Moralistes* de Russie : Eugène Popov et, au début de ce siècle, Etienne Ostroumov, Grégoire Diatchenko, l'archevêque Nicanor, Menstrov, M. Bérézine, tous deux prêtres pravoslaves, l'archiprêtre Stelletsky ont retenu son attention. Si la morale russe présente des lacunes et même des erreurs regrettables (notamment sur le divorce), « la morale pravoslave orthodoxe renferme des valeurs religieuses qui non seulement méritent notre attention, mais peuvent même nous servir de leçon salutaire et nous inciter à faire un examen de conscience ». — Mgr Grivec, de l'Université de Ljubljana, dans une brève note, réfute les auteurs qui accusent les SS. Cyrille et Méthode d'avoir entretenu des relations amicales avec Photius.

Dans le second volume, le P. Herman, S. J., publie une communication par lui faite au VIII^e^ Congrès international d'Etudes byzantines, concernant les recherches sur l'histoire du droit ecclésiastique byzantin. — Sur le 28^e^ canon de Chalcédoine, le P. A. Wuyts, S. J., présente son sentiment personnel relativement à l'attitude plutôt négative de S. Léon en ce qui concerne la prétention de l'archevêque de Constantinople. — Le P. Hoffmann (comme son confrère le P. Herman cité plus haut) nous fait part d'une communication au VIII^e^ Congrès international d'Etudes byzantines : il s'agit de lettres pontificales, éditées et inédites, concernant les monastères du Mont Sinaï. — Le nom, l'origine, le rôle et les obligations des « fils et filles du pacte » dans l'Eglise syrienne, font l'objet d'une étude signée de M. Simon Jargy, du Séminaire syrien de Charfé (Liban). — Et voici, du P. Bernhard Schultze, S. J., un curieux aperçu de la controverse, dans la théologie russe, relative à la divinité du nom de Jésus. Ce nom peut-il dans le Christ désigner la nature divine ? Abondante bibliographie. — Le P. G. Olsr, S. J., publie un premier article sur « L'Eglise et l'Etat dans le cérémonial du couronnement des tsars » de 1598 à 1613, en attendant un second article sur le même thème, en ce qui concerne les Romanov. — Deux jésuites, les PP. Hanssens et Raes décrivent un certain nombre de « tabots » (Musée chrétien de la Vaticane), avec photographie à l'appui.

De toute évidence, les articles des *Orientalia christiana* ne peuvent intéresser que des spécialistes. C'est notre excuse de les avoir brièvement recensés. Mais encore faut-il que le clergé latin, même le clergé des paroisses, quelque absorbantes que soient leurs occupations et préoccupations pastorales, songent de temps en temps au travail qui se fait pour rapprocher nos frères d'Orient du centre de la chrétienté. *Ut sint unum.*

Emile MALE, de l'Académie française. — **La Fin du Paganisme en Gaule et les plus anciennes basiliques chrétiennes.** — In-8 de 332 p., 650 f. — Paris, Flammarion.

Un ouvrage de M. Emile Mâle procure toujours beaucoup de plaisir. On y rencontre une érudition très documentée, sans cesse en éveil, exposée de façon synthétique, précise et agréable ; l'A. n'appartient-il pas et à l'Académie française et à celle des Inscriptions et Belles-Lettres ? L'intérêt du présent ouvrage s'augmente encore de seize planches hors-texte et plus de vingt gravures dans le texte.

Les vues d'ensemble sont le fruit de patientes analyses et de rapprochements multiples : une foule d'édifices ou d'œuvres d'art sont mentionnés. Les jugements sont pondérés ; la critique, v. g. en ce qui concerne les origines chrétiennes de la Gaule, est exigeante, mais sans excès. Des hypothèses sont émises, mais elles sont annoncées comme telles, leurs bases sont solides et elles engendrent la réflexion.

L'objet du livre est l'art religieux de la Gaule, pendant la première partie du haut Moyen Age et la recherche de ses origines. Il commence au iii^e^ siècle et ne s'étend guère au delà du vii^e^. Le centre en est la basilique, sa décoration, son contenu, et ses annexes naturelles : « le baptistère et la nécropole avec ses beaux sarcophages sculptés ». En somme, l'essentiel de l'art mérovingien. La majeure partie de cet art s'explique par l'influence de l'Orient, c'est-à-dire de l'art alexandrin, byzantin, syrien, voire perse. Cette influence s'est exercée sur les édifices, et plus encore sur les mosaïques, les peintures, les inscriptions, les lettres d'or, les revêtements de marbres précieux, les tentures, les candélabres, les lampes, les ivoires, etc...

Fidèle à sa méthode, l'A. fait ressortir les liens qui unissent les manifestations de l'art aux grandes situations historiques, à la conduite morale, à la pratique religieuse, et aux croyances. C'est dire le caractère vivant de l'exposé. Bien des problèmes d'archéologie ou d'histoire locales, tels le culte d'un saint ou la naissance d'un pèlerinage, trouvent leur explication dans ces chapitres. Ce qui fait intensément désirer un index alphabétique des noms propres, pour la facilité des recherches.

A la suite de récentes mises au point, il est plus aisé « de démêler la vérité », dans les Actes de S. Denis, que l'auteur ne l'estime (p. 25-26). On doit lire « Ascension » et non « Assomption » à la page 128 et Trogue-Pompée à la p. 156. Ces remarques ne font que témoigner de l'intérêt suscité par ce volume, qui est une œuvre magistrale.

La route du petit Morvandiau. Souvenirs de l'abbé Félix KLEIN, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris. T. VI : **Au début du siècle.** — T. VII : **Mélanges.** — Deux in-12 de 320 et 274 p. — Paris, Plon, 1951, 1952.

Les quatre-vingt-dix ans bien sonnés de M. l'abbé Félix Klein n'empêchent pas sa plume de courir toujours aussi alerte. Après cinquante ans écoulés — longue étape dans la route du petit Morvandiau — il peut évoquer avec sérénité et dans une atmosphère pacifiée les controverses qui agitèrent violemment l'opinion publique française au début du xx^e^ siècle où ce nouveau recueil de souvenirs autobiographiques reporte le lec-